
Centre national
de la musique



PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT AUX PROJETS EUROPÉENS

Objectif général

Encourager le dépôt de projets européens issus de la filière musicale française, faciliter la compréhension des programmes européens pour optimiser un accès aux sources de financements (programmes Europe Créative dont Music Moves Europe et Erasmus +)

Sous objectifs

- Aider à définir les projets européens pertinents au sein de la filière
- Promouvoir l'existence des programmes et leur compréhension
- Aider à l'identification du programme européen en phase avec un projet
- Accompagner les professionnels et professionnelles à la recherche de partenaires
- Expliquer les temporalités, les critères de sélection, l'implication nécessaire, et les terminologies utilisées
- Accompagner les porteurs et porteuses de projet dans les phases d'écriture et de dépôt de dossier.

Trois étapes pour trois niveaux de développement

ETAPE 1: Information

- Informations ressources sur le [mini-site Europe](#)
 - Les programmes d'accompagnement Relais Culture Europe, agence Erasmus+,
 - Partage des appels et des rendez-vous spécifiques de ces relais
- **Journées d'information CNM** sur les programmes (invitation prise de parole agences dédiées)

ETAPE 2 Project design

- Rendez-vous de conseil

ETAPE 3 Accompagnement relecture et dépôt

- Relecture finale et derniers conseils

A noter

Pour être accompagnées par le CNM, les structures doivent suivre les accompagnements du : Relais culture Europe et Agence Erasmus +

En parallèle

Le CNM travaille en lien avec les agences pour développer communiquer sur les appels :

- Facilitation sur le programme Europe Creative
- Le CNM est **Développeur Erasmus +** (formé par l'agence Erasmus + pour orienter / informer et accompagner les candidats) et apparaît sur la carte des développeurs Erasmus + a